Page: 1/7



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 2 Date d'impression: 01.10.2014 Révision & Application: 01.10.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: PEINTURE DE FINITION
- · Code du produit: 99610-99615-99620-99625-99630-99640
- · Référence Fiche de données de sécurité Ref. Galva FR FDS n°620a
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation

Produit antirouille à haute teneur en zinc assurant une protection électrochimique du fer et des alliages ferreux.

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

GUILBERT EXPRESS

33, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94127 FONTENAY SOUS BOIS Cedex

www.express-fds.fr

- · Service chargé des renseignements: info@express.fr
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+33/825 800 251

ORFILA: 01.45.42.59.59

SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



F+; Extrêmement inflammable

Extrêmement inflammable.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Attention! Récipient sous pression.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)

Page: 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2014 Numéro de version 2 Révision & Application : 01.10.2014

Nom du produit: PEINTURE DE FINITION

(suite de la page 1)

· Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- *P211* Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants danger	eux:	
CAS: 115-10-6	oxyde de diméthyle	50-100%
EINECS: 204-065-8	F+R12	
	♦ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	
CAS: 107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	2,5-10%
EINECS: 203-539-1	R10-67	
	♠ Flam. Liq. 3, H226; ♦ STOT SE 3, H336	
CAS: 108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	<i>≤</i> 2,5%
EINECS: 203-603-9	R10	
	♠ Flam. Liq. 3, H226	

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2014 Numéro de version 2 Révision & Application : 01.10.2014

Nom du produit: PEINTURE DE FINITION

(suite de la page 2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

- · Température de stockage recommandée: Température de stockage : Température ambiante
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

115-10-6 oxyde de diméthyle

VME Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2014 Numéro de version 2 Révision & Application : 01.10.2014

Nom du produit: PEINTURE DE FINITION

(suite de la page 3)

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

VME Valeur momentanée: 375 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 188 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VME Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Visqueuse

Couleur: Selon désignation produit

· Odeur: Caractéristique

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: -24 °C

· Point d'éclair -42 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation: 235 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

(suite page 5)

Page: 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2014 Numéro de version 2 Révision & Application : 01.10.2014

Nom du produit: PEINTURE DE FINITION

	(suite de la page
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-a peuvent se former.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	3,0 Vol %
Supérieure:	18,6 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	5200 hPa
Densité à 20 °C:	$0,68 \text{ g/cm}^3$
Densité relative	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité ave	c
l'eau:	Pas ou peu miscible
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	100,0 %
VOC (CE)	100,00 %
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Eviter les températures supérieures à 50 °C
- · 10.5 Matières incompatibles: Agents d'oxydation
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë:
- Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

SECTION 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

(suite page 6)

Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2014 Numéro de version 2 Révision & Application : 01.10.2014

Nom du produit: PEINTURE DE FINITION

(suite de la page 5)

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14.1 No ONII		
14.1 No ONU ADR, IMDG, IATA	UN1950	
	0111750	
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	1050 45000010	
ADR	1950 AÉROSOLS	
IMDG	AEROSOLS	
IATA	AEROSOLS, flammable	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
ADR		
y		
Classe	2 5F Gaz.	
Étiquette	2.1	
IMDG, IATA		
IMDG, IATA		
2		
Class	2.1	
Label	2.1	
14.4 Groupe d'emballage		
ADR, IMDG, IATA	néant	
	TO WITH	
14.5 Dangers pour l'environnement:	N T	
Marine Pollutant:	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre par		
l'utilisateur	Attention: Gaz.	
Indice Kemler:	-	
No EMS:	F- D , S - U	
14.7 Transport en vrac conformément à l'anne.	xe II	
de la convention Marpol 73/78 et au recueil IB		
Indications complémentaires de transport:		
ADR		
Quantités limitées (LQ)	IL	
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	2	
	D	

Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2014 Numéro de version 2 Révision & Application : 01.10.2014

Nom du produit: PEINTURE DE FINITION

(suite de la page 6)

· "Règlement type" de l'ONU:

UN1950, AÉROSOLS, 2.1

SECTION 15: Informations réglementaires

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

R10 Inflammable.

R12 Extrêmement inflammable.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

 $GHS:\ Globally\ Harmonized\ System\ of\ Classification\ and\ Labelling\ of\ Chemicals$

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1

Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1

Press. Gas: Gases under pressure: Compressed gas

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR